



Crèche Communale « LES MESANGES »

Rue Joseph Désir, 2A

4350 MOMALLE

Tél : 04/250.75.70

Email : [creche.lesmesanges@hotmail.be](mailto:creche.lesmesanges@hotmail.be)

# PROJET PEDAGOGIQUE

# Table des matières

I.	INTRODUCTION .....	4
II.	A LA RENCONTRE DE L'EQUIPE .....	5
	a) Notre équipe .....	5
	❖ La directrice : .....	5
	❖ Les puéricultrices(eur) : .....	5
	❖ Le médecin : .....	5
	❖ Le personnel d'entretien : .....	6
	❖ Le traiteur : .....	6
	❖ Les stagiaires : .....	6
	b) Nos locaux .....	6
	c) Notre objectif pédagogique .....	6
	d) Secret professionnel .....	7
	e) Réunion et formation de l'équipe .....	7
III.	A LA RENCONTRE DES FAMILLES.....	7
	a) Préparation à l'accueil de votre enfant.....	7
	b) Familiarisation.....	7
	c) Fratrie.....	9
	d) Communication.....	9
	e) Dialogue .....	10
	f) Rencontre annuelle.....	10
	g) Etre en lien avec votre enfant.....	10
IV.	A LA RENCONTRE DES ENFANTS .....	10
	a) L'accueil et la séparation.....	10
	b) Les activités et les jeux.....	11
	c) L'alimentation .....	14
	❖ L'allaitement : .....	15
	❖ La diversification alimentaire : .....	15

❖ Le dîner : .....	16
❖ Le goûter : .....	17
d) Le sommeil .....	17
❖ Enfants sous surveillance par monitoring : .....	18
e) La tutu, le doudou et les photos de famille .....	19
f) Les soins d'hygiène .....	19
❖ Le change : .....	19
❖ Le soin du nez : .....	20
❖ Le lavage des mains : .....	20
❖ Le brossage des dents : .....	20
❖ L'apprentissage de la propreté : .....	20
g) Les retrouvailles .....	21
h) Le changement de section .....	21
i) Mettre des limites .....	22
j) La fin de séjour .....	22
V. MOT DE LA FIN .....	23
a) Règles importantes .....	23
b) La crèche en constante évolution .....	23

# **I. INTRODUCTION**

Bienvenue à la crèche « Les Mésanges ».

Au sein de la commune de Remicourt, plus précisément dans le village de Momalle, l'administration communale de Remicourt a décidé en juin 2010 d'ouvrir une crèche afin de rendre service à la population. Les besoins de la population en matière de garde d'enfants étant grandissant, l'administration communale, en 2014, a répondu à l'appel à projets dans le cadre du plan cigogne 3 afin de pouvoir ouvrir 15 places supplémentaires au sein de la crèche. Une extension de la crèche a été faite et il a été décidé d'ouvrir en août 2017.

La crèche « Les Mésanges » est autorisée, agréée et subventionnée par l'ONE pour 36 places équivalentes temps plein. L'accueil des enfants se déroule au sein de cinq sections un service de bébés, deux services de moyens et deux services de grands. La crèche peut aussi accueillir des enfants qui ont des besoins particuliers, dans la mesure où leur prise en charge est possible et pour autant que leur état les rende aptes à tirer profit d'un séjour dans une communauté de leur âge.

Nous avons fait le choix de ne pas accueillir les enfants du personnel de la crèche.

Après avoir lu notre Règlement d'Ordre Intérieur, nous vous proposons de découvrir notre projet pédagogique qui va vous permettre de visualiser notre crèche et de comprendre notre mode de travail avec votre enfant ainsi que nos objectifs pédagogiques. Ce travail est le fruit d'une réflexion dynamique en équipe donnant un sens à chacune de nos pratiques. Il est régulièrement alimenté, évalué et réajusté grâce à nos observations quotidiennes, nos formations et nos échanges en réunion. Il est donc fort possible que des adaptations interviennent au cours du séjour de votre enfant. Ce document est le garant de notre cohésion d'action. La continuité que nous souhaitons mettre en place lors de l'accueil vous permettra, à vous et donc à votre enfant, d'avoir des repères, d'anticiper certaines situations, de tisser des liens sécurisants.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre crèche et nous vous y souhaitons déjà un bon séjour.

## II. A LA RENCONTRE DE L'EQUIPE

### a) Notre équipe

#### ❖ La directrice :

- Madame DUBOIS Catherine : temps plein

De formation infirmière graduée santé communautaire.

Son rôle est multiple : elle assure la gestion quotidienne et générale de la crèche dans le respect des réglementations en vigueur (communales, ONE, AFSCA....) , est à l'initiative de la création et de la mise en application du projet d'accueil, gère l'équipe, est garante de la gestion quotidienne de la santé (enfant et collectivité) en collaboration avec le médecin de la crèche, assure le contact avec les familles en créant un climat de confiance avec les familles dans le respect des différences, gère la liste d'attente, calcule les participations financières....

#### ❖ Les puéricultrices(eur) :

- Madame SINATRA Dora : temps plein
- Madame GURNY Caroline : temps plein
- Madame TOMBEUR Brigitte : temps plein
- Mademoiselle BOURGEOIS Mélanie : ½ temps
- Monsieur RENARD Arnaud : temps plein
- Madame JACQUES Céline : temps plein
- Madame PARTHOENS Claudie : temps plein
- Madame SCHOONBROODT Mélanie : ½ temps
- Madame BRONCKART Cassandra : ½ temps
- Madame PIRSON Pauline : ½ temps
- Madame BIZIK MORAN Jessica : ½ temps
- Madame CAUWENBERGHS Jennifer : ½ temps

Il (elles) assure(nt) l'encadrement des enfants. Un(e) puériculteur(rice) gère un groupe de maximum 7 enfants. Le (la) puériculteur(rice) responsable du service n'accompagne pas votre enfant de son entrée en crèche jusqu'à la sortie mais il (elle) l'accompagne durant tout le séjour dans son service. Il (elle) sera pour lui et pour vous un « fil conducteur ». Il (elle) établit un lien privilégié avec chaque enfant de son groupe. D'autres puéricultrices (volantes) seront aussi amenées à s'occuper de votre enfant à différents moments de la journée, notamment le matin ou le soir lors des arrivées ou des départs, lors des repas, d'activité. N'hésitez pas à leur communiquer les informations nécessaires au bon déroulement de la journée. Le (la) puériculteur(rice) de référence du service reste l'interlocuteur(rice) privilégié(e) pour partager toutes les observations mais aussi en cas de questions particulières. Les différentes informations sont partagées au sein de l'équipe afin que les collègues puissent assurer le relais. Lorsque le (la) puériculteur(rice) responsable du service est absent(e) ou en congé, le service est repris par un(e) puériculteur(rice) volant(e) qui a une bonne connaissance du groupe d'enfants.

#### ❖ Le médecin :

- Le Docteur VIRGO Cécile

Le médecin assure les consultations ONE au sein de la crèche. Celle-ci est organisée une fois par mois.

Comme expliqué dans notre règlement d'ordre intérieur, vous avez le choix entre le suivi obligatoire et le suivi préventif avec ou sans vaccinations.

Le médecin ne prescrit aucun médicament. En cas de maladie, elle vous redirigera vers votre médecin traitant ou votre pédiatre. Le docteur peut répondre à vos questions et vous donner des conseils.

La convocation à la visite médicale sera mise dans le carnet de votre enfant quelques jours avant la consultation.

Attention, si le médecin de la crèche est votre médecin traitant, la consultation ONE ne peut être transformée en une consultation privée.

### ❖ Le personnel d'entretien :

- Madame LEGAGNEUR Muriel : 17H30 par semaine
- Mademoiselle MOUSSET Sandrine : 17H30 par semaine

Elles effectuent tous les jours soir le nettoyage complet de la crèche, tenant compte des recommandations de l'ONE.

### ❖ Le traiteur :

- La Cuisine des champs

Le traiteur nous livre les repas en liaison froide 2 fois par semaine. Les menus sont variés et équilibrés. Ils sont adaptés à l'âge des enfants (purée ou morceaux) tenant compte des réglementations en vigueur (AFSCA, ONE). Le menu du mois est affiché au tableau dans le hall d'entrée.

### ❖ Les stagiaires :

Nous accueillons des stagiaires en puériculture et aspirantes en nursing de l'IPES de Waremme. Ils sont toujours accompagnés par notre équipe. Nous demandons au stagiaire d'être attentif à se positionner tenant compte du rythme de travail de notre équipe et à respecter notre projet pédagogique. Ils sont supervisés par une monitrice, ainsi que par un(e) puériculteur(rice) de la section. Leur participation aux différentes tâches dépend de leur niveau d'études. Les objectifs de stage sont toujours en adéquation avec le projet pédagogique.

## **b) Nos locaux**

Notre crèche comporte cinq sections, celles-ci sont dites horizontales (soit des enfants de +/- le même âge). Nous accueillons vos enfants de 0 à 36 mois. Nous bénéficions sections suivantes : une section de bébé, deux sections de moyens et deux sections de grands. Le passage entre les sections se fait en fonction de la place disponible mais en tenant compte du développement psychomoteur de votre enfant. Le passage du service des bébés vers celui des moyens se fait +/- entre 7 et 16 mois, et celui des moyens vers les grands se fait +/- entre 14 – 24 mois.

Les petits commencent l'accueil dans le service des bébés, ensuite ils cheminent soit dans le groupe moyen 1, soit dans le groupe moyen2. S'ils sont dans le groupe1, ils passeront chez les grands 1 et s'ils sont dans le groupe 2, ils iront chez les grands 2. Ils effectueront donc 3 changements.

Les groupes d'enfants évoluent dans des espaces adaptés et sécurisés. L'aménagement évolue afin d'être adaptés aux besoins des enfants accueillis.

## **c) Notre objectif pédagogique**

« Réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil les plus propices à son bien-être, à sa sécurité et à son développement tant sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social. »

Afin d'atteindre notre objectif pédagogique, notre travail quotidien se base sur les principes suivants :

- Le respect du rythme de développement (moteur, affectif, cognitif et relationnel) de l'enfant.
- Le respect de rythme (repas, sommeil, ...) de chacun.
- La liberté de mouvement.
- Le respect de son individualité, de son appartenance culturelle.
- L'acquisition de point de repères stables et sécurisants pour les enfants mais également à leurs parents.
- Le développement de la confiance en soi et de l'autonomie de l'enfant.
- L'adaptation des espaces de vie aux besoins du groupe et donner accès à des activités adaptées et diversifiées.
- Aider l'enfant à établir des interactions constructives avec ses pairs.
- Laisser une place active à l'enfant dans ses expériences et ses réalisations. Soutenir son désir de découvrir.
- Veiller à la qualité des relations entre personnel – enfant – parents et au respect du rôle, de la place de chacun.
- L'application des recommandations ONE et AFSCA.
- Assurer une vie saine aux enfants dans une optique de promotion de la santé.
- La collaboration, la communication avec les familles et le respect du rôle de chacun

Ces principes nous servent de repères dans notre travail au quotidien avec vos enfants.

#### **d) Secret professionnel**

Toute l'équipe sans exception, est soumise au secret professionnel. Toutefois, si vous souhaitez que certaines informations ne soient pas divulguées à l'ensemble de l'équipe, nous respecterons votre choix.

#### **e) Réunion et formation de l'équipe**

Notre projet d'accueil demande une réflexion constante sur nos pratiques, notre savoir-faire et notre savoir être. C'est pourquoi, nous prévoyons des temps de rencontre au sein de l'équipe pour mieux cibler nos objectifs (réunion en soirée).

Nous sommes inscrits dans un processus de « formation continue ». En effet, pour travailler en crèche, nous devons avoir un diplôme de base permettant d'accéder à la fonction et ensuite nous former tout au long de notre carrière professionnelle. Chaque année nous avons la possibilité de nous inscrire à des formations proposées par l'O.N.E. Tous les membres de l'équipe ont déjà suivi différentes formations.

Par ailleurs, au minimum une fois par an (maximum 3 fois), la crèche sera fermée (journée pédagogique) au public pour que nous puissions réajuster nos réflexions avec un accompagnateur extérieur et améliorer notre travail quotidien.

Il est aussi possible qu'un membre du personnel s'absente à plusieurs reprises pour suivre une formation à l'extérieur.

### **III. A LA RENCONTRE DES FAMILLES**

#### **a) Préparation à l'accueil de votre enfant**

Ça y est, votre futur bébé a obtenu une place au sein de notre crèche. Vous avez reçu un courrier vous confirmant la place en crèche. A vos 6 mois de grossesse, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec la directrice pour l'inscription définitive. Durant ce rendez-vous, si ce n'est déjà fait, la directrice vous fera visiter la crèche. Elle vous expliquera le règlement d'ordre intérieur et le projet pédagogique ... que vous êtes entrain de lire, nous espérons avec beaucoup d'intérêt. Lors de cet entretien, le contrat d'accueil sera rempli et l'avance forfaitaire sera calculée (sur base de la PFP ONE, voir ROI). C'est le paiement de cette dernière qui assure la réservation effective de votre place. Il faut compter au moins 45 minutes d'entretien. La présence du/des parent(s) est vivement souhaitée afin que nous puissions, dès le début, faire connaissance de l'ensemble de la famille !

Nous vous rappelons qu'il faut impérativement nous prévenir par écrit de la naissance de votre bébé (un fair part suffit) dans le mois qui suit celle-ci.

Un mois avant la date d'entrée effective de votre enfant, nous vous invitons à contacter la directrice afin que vous puissiez fixer un rendez-vous pour la rencontrer. Durant ce rendez-vous, elle vous remettra les différents documents à remplir afin de compléter votre dossier. Elle vous présentera le (la) puériculteur(rice) responsable du service dans lequel votre enfant sera accueilli et vous établirez ensemble la date du début de la familiarisation.

#### **b) Familiarisation**

L'entrée d'un nouvel enfant dans un milieu d'accueil est une étape très importante tant pour les parents et l'enfant que pour les professionnels. Afin que l'accueil de votre enfant se passe au mieux, nous proposons un temps de préparation, c'est la familiarisation. Celle-ci est obligatoire quelles que soient les circonstances de ce premier accueil (âge de l'enfant, accueil d'urgence, autre enfant de la fratrie ayant déjà fréquenté le milieu d'accueil, ...)

En cas de maladie ou d'absence prolongée, la familiarisation sera reprise soit au début (en présence des parents), soit là où elle s'est arrêtée.

Il est important que la familiarisation se déroule dans une ambiance sereine, sans perturber l'activité du groupe. C'est pourquoi, il est demandé que les frères et sœurs n'y participent pas. Ce moment est essentiellement réservé à vous et à votre bébé.

Cette période va permettre à :

- Votre enfant :

- De découvrir et de se familiariser avec le milieu d'accueil, avec son nouvel environnement tout en se sentant en sécurité.
- De créer des liens avec un(e) puériculteur(rice) de l'équipe et de connaître les différents membres du personnel.
- D'être présenté aux enfants du groupe d'enfants et de lui présenter ses petits compagnons de jeux.

- Vous parents :
  - D'essayer d'apaiser vos craintes inhérentes au fait de confier votre enfant à d'autres personnes.
  - De mieux connaître notre crèche.
  - De faire connaissance avec l'équipe qui va s'occuper de votre enfant et de créer une relation de confiance avec la/le puéricultrice(eur) responsable du service.
  - D'établir « le portrait de votre enfant » avec la personne responsable du service afin qu'elle puisse connaître toutes les petites habitudes, le rythme, ... de votre enfant.
  - De désamorcer certaines difficultés liées à la séparation.
  - De poser les questions que vous souhaitez au sujet de la vie en crèche.
- A le/la puériculteur(rice) responsable du service :
  - De faire connaissance avec votre enfant.
  - De faire connaissance avec vous, parents.
  - De créer un lien avec votre enfant en votre présence.
  - D'expliquer le déroulement d'une journée dans son service.
  - De répondre à vos questions.

La familiarisation sera progressive afin que la séparation se fasse en douceur. Pour cela, nous vous invitons à venir avec votre enfant la semaine précédant son entrée officielle en respectant les modalités suivantes (en particulier les horaires fixés par la puéricultrice) : ...

- les différentes périodes sont fixées avec la puéricultrice.
- il est important d'arriver à l'heure
- la durée de 5 jours

Votre présence et votre collaboration durant cette période est indispensable. Votre enfant ne se sentira rassuré que si vous parents, vous vous sentez en sécurité et que vous êtes dans un processus d'élaboration d'une relation de confiance avec notre milieu d'accueil et notre équipe.

Voici les différentes étapes de cette période de familiarisation :

- Jour 1 : vous participerez pendant 30 minutes à la vie du groupe de la section. Vous pourrez ainsi partager les activités de votre enfant, observer les pratiques des professionnels et concrétiser les informations reçues lors du contact avec la directrice. Vous ferez connaissance avec le/la puériculteur(rice) responsable de la section. Il /elle fera connaissance avec vous et votre enfant. Vous remplirez ensemble un document reprenant les différentes habitudes de votre enfant. Vous serez invité enfilé des chaussons afin d'entrer dans le service avec votre enfant.
- Jour 2 : vous serez invité enfilé des chaussons afin d'entrer dans le service avec votre enfant. Au bout de 30 minutes, nous vous demanderons de prévenir votre enfant de votre départ et de quitter le service. Nous garderons votre enfant pendant 30 minutes. Vous pouvez attendre pendant ce temps dans le couloir de la crèche mais nous vous demandons de vous faire discret afin de ne pas perturber la vie de la crèche. La porte du service où se trouve votre enfant sera fermée.
- Jour 3 : nous vous invitons à nous confier votre enfant pendant 1 heure 30. Il profitera de cette heure pour déguster un repas (biberon ou diner) avec la personne responsable du service. Nous vous demandons de quitter la crèche durant cette période. N'hésitez pas à nous contacter avant de venir le rechercher car il se peut qu'il dorme toujours.
- Jour 4 : Ce jour constitue la date d'entrée officielle à la crèche de votre enfant. A partir de ce moment toutes les présences vous seront facturées. Pour ce 4<sup>ème</sup> jour de familiarisation, votre enfant sera accueilli une demi-journée. Afin que votre enfant s'habitue progressivement, nous vous demandons de nous le confier durant cette journée pendant une période de 3h30 et maximum 5h.
- Jour 5 : Voici arrivé le dernier jour de familiarisation de votre enfant. Afin de l'habituer à son horaire habituel, nous vous demandons de nous laisser votre enfant durant une journée complète avec un maximum de 8 heures.

Si la séparation est trop difficile pour vous parents et/ou pour votre enfant, cette période pourra être prolongée en concertation avec l'équipe.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter durant ces jours d'adaptation afin de savoir comment se passe la journée de votre petit bout. Le numéro sur lequel vous pouvez nous joindre est le 04/250.75.70. En fonction de sa disponibilité, nous essayerons de vous passer le (la) puériculteur(rice) qui s'occupe de votre enfant mais si celui-ci (celle-ci) est occupé(e), un autre membre du personnel vous transmettra les informations. Rassurez-vous, si nous rencontrons un souci avec votre enfant ou si nous constatons que les 2 derniers jours d'adaptation sont trop longs nous n'attendrons pas votre retour pour vous le dire mais nous vous contacterons par téléphone, d'où l'importance d'être disponible durant cette période de familiarisation.



**A l'heure actuelle du GSM, vous seriez peut-être tenté, par facilité, de vouloir communiquer avec le (la) puériculteur(rice) responsable du service par sms ou par les réseaux sociaux. Sachez qu'il est interdit aux membres du personnel d'utiliser durant leur journée de travail leur téléphone portable. Tout manquement à cette règle peut leur entraîner une sanction. Il en va de même pour la sécurité de vos enfants.**

Vous profiterez de cette période de familiarisation pour nous apporter le nécessaire de votre enfant que le (la) puériculteur(rice) rangera dans le casier de votre enfant.

Nous vous demandons :

- Une réserve de minimum 10 langes (les langes lavables ne sont pas autorisés)
- Des bodys, au moins 2, et veiller aux changements de taille et de saison.
- Des photos de votre enfant, de la famille, des animaux de compagnie, ...que les puéricultrices pourront coller sur une feuille et afficher dans le service (photos qui permettent de sécuriser l'enfant à certains moments de la journée)
- « Un » doudou
- Deux sucettes « sans attache sucette »
- Des flapules de sérum physiologique
- Une crème de change
- Du lait en poudre sauf Nutrilon 1 et Nan Optipro 1
- La farde de liaison ou le cahier de communication
- Le carnet de santé (qui doit obligatoirement accompagner l'enfant)
- Un thermomètre
- Du perdolan (suppositoire ou sirop)
- Un sac de couchage
- Des biberons
- des sachets en plastique

\* Pour les enfants nourris au lait maternel, il est possible que la maman vienne à la crèche pour allaiter son enfant. Ceci est à organiser avec les puéricultrices. Dans le cas, où le lait maternel est donné dans un biberon à la crèche, il est impératif que celui-ci soit amené surgelé ou frais, transporté dans un sac iso thermique à la crèche et qu'il y soit inscrit la date et le nom de l'enfant.

Les documents qui vous ont été remis par la directrice un mois avant l'accueil de votre enfant devront également lui être remis complétés le premier jour d'adaptation de votre enfant.

**Pour les enfants déjà présents à la crèche mais absents plus d'un mois durant les grandes vacances (juillet- août), pour maladie, ..., une familiarisation de 2 demi-journées sera obligatoire et facturée.**

### **c) Fratrie**

Afin d'éviter de perturber les activités des enfants des différentes sections et d'entraîner chez certains un sentiment de crainte, nous vous demandons d'être attentifs à ce que vos aînés restent près de vous. Nous vous demandons également de veiller à ce qu'ils n'utilisent pas le matériel de la crèche (jeux, ...). Nous vous rappelons qu'ils sont sous votre responsabilité et que nous ne pourrions pas être tenus pour responsable en cas d'accident au sein de notre établissement. En aucun cas, ils ne peuvent prendre les enfants dans leurs bras !

### **d) Communication**

Déposer son enfant à la crèche représente une nouvelle étape dans la vie et l'organisation de la famille. Une bonne communication est la base du bon suivi d'un enfant, à la crèche et à la maison.

Lors des moments de transition à l'arrivée et au départ de votre enfant, nous privilégions la communication orale.

Dans chaque service, des feuilles de rythme reprennent chaque jour les enfants présents et permettent aux membres du personnel (et aux stagiaires) de noter les particularités de la journée pour chaque enfant : repas, activités, anecdotes, problème de santé, ... Cet outil permet une relation suivie des enfants par tout le personnel. Lorsque vous viendrez chercher votre enfant, le (la) puériculteur(rice) présent(e) pourra ainsi vous faire le compte rendu de sa journée. Dans un souci de confidentialité, la feuille de rythme quotidienne n'est pas consultable directement par les parents. Toutes les informations à propos de votre enfant sont à divers moments de la journée échangées entre les différents membres concernés de l'équipe. Cette notion d'échange est pour nous importante car elle permet en cas d'absence d'une puéricultrice d'assurer la bonne continuité de la prise en charge des enfants et de leurs habitudes.

Lors de la familiarisation, le (la) puériculteur(rice) responsable du service vous demandera un cahier de communication. Chaque jour, il/elle (ou ses collègues) notera les éléments importants de la journée (alimentation, sommeil, comportements...) Nous vous demandons également de la compléter pour tout ce qui se passe à la maison et qu'il nous est utile de savoir dans la continuité de la prise en charge de votre enfant. Nous insistons pour qu'elle accompagne votre enfant lors de chaque journée en crèche. Nous vous demandons de la parapher chaque jour afin d'éviter les malentendus.

### **e) Dialogue**

Il est important pour l'équipe de pouvoir dialoguer, d'échanger : points de vue, pratiques, différences culturelles... Nous ne devons pas savoir tout ce qui se passe à la maison, uniquement l'essentiel concernant la prise en charge de votre enfant. N'hésitez pas à nous tenir au courant des gros ou des petits bouleversements qui pourraient avoir une influence sur le comportement de votre enfant : décès, séparation, parent partant en voyage d'affaire. Cela nous permettra d'en discuter avec lui, afin de l'aider, à accueillir, nommer, comprendre ses émotions. Bref, de l'accompagner dans sa gestion des émotions.

La directrice est disponible tous les jours de la semaine. Vous pouvez franchir la porte de son bureau pour toute interrogation, information, suggestion, difficulté.... Vous pouvez également la contacter par téléphone au 04/250.75.70.

### **f) Rencontre annuelle**

Une fois par an, notre milieu d'accueil organise une activité avec les parents. Il peut s'agir d'une conférence, d'un souper, ...

### **g) Etre en lien avec votre enfant**

Le milieu d'accueil reconnaît que l'enfant est inscrit dans une histoire familiale. C'est pour cette raison que l'enfant a besoin de moments de qualité en famille dont il peut bénéficier :

- à tout moment de l'année (matin et soir)
- pendant vos vacances.

Privilégiez sans modération les temps de congés et de repos avec votre enfant.  
Votre enfant a autant besoin que vous de ces moments partagés.

## **IV. A LA RENCONTRE DES ENFANTS**

Les enfants restent en moyenne 9 à 11 heures par jour à la crèche, l'objectif principal est de faire que ce temps de leur vie quotidienne soit le plus agréable possible. La crèche est un lieu d'éveil, de curiosité, de stimulation, et a pour but de soutenir l'enfant à s'épanouir sur les plans physique, affectif et intellectuel. Au travers de ces moments quotidiens un grand nombre d'objectifs pédagogiques peuvent être atteints. Tous tendant vers la sécurité affective et l'autonomie. Il n'y a pas de journée type à la crèche, mais plusieurs temps qui rythment cette journée : des temps de séparation, d'éveil, de sommeil, de repas.

### **a) L'accueil et la séparation**

Chaque jour où votre enfant viendra dans notre crèche, il se séparera de vous pour venir chez nous. Le soir, il nous quittera pour revenir vers vous. Nous sommes attentifs à ces moments de transitions, de séparations du matin et du soir. Il est important pour votre enfant de se sentir en sécurité et qu'il ressente une continuité dans ces moments-là.

Avant l'arrivée des enfants, le membre du personnel qui ouvre la crèche, aménage l'espace de jeu, afin de permettre aux enfants d'investir le lieu en fonction de leurs intérêts et donc de faciliter la séparation.

Les 5 services sont ouverts à 7h00 donc nous vous invitons à vous rendre directement dans le service de votre enfant. L'enfant devra être déposé avant 9h afin de faciliter son accueil et aussi lui permettre de commencer les activités dès le début. L'enfant sera accueilli par le/la puériculteur(trice) présente à l'heure d'arrivée.

### Comment se passe la transition du matin ?

Tous les jours, vous préparez votre enfant pour sa journée à la crèche. Avant de nous le confier, nous vous demandons de lui ôter son manteau, ses chaussures et ses chaussettes. Vous pouvez ranger le tout dans son casier personnel qui se situe dans le coin accueil de son service.

Afin d'adapter au mieux notre réponse aux besoins de votre enfant, nous devons connaître quelques éléments :

- A-t-il passé une bonne soirée, une bonne nuit ?
- A quelle heure a-t-il pris son petit déjeuner ou son biberon (bébé) ?
- Est-il en bonne forme ?
- A-t-il reçu un médicament ?
- A quelle heure retourne t'il et avec qui ? ...
- Avez-vous un certificat médical ou une prescription à nous donner ?
- ...

Ce moment d'échanges ainsi que l'accueil individualisé de votre enfant sont essentiels à une transition harmonieuse entre ses deux milieux de vie. C'est pourquoi, si le membre du personnel est occupé avec un enfant ou un autre parent, nous vous invitons à attendre qu'il se libère avant de quitter la crèche. Nous veillons toujours à respecter le temps nécessaire à la séparation. Il vous est propre et peut varier dans le temps. En effet, cette capacité de séparation n'évolue pas de façon linéaire. Il y a souvent des progrès, mais aussi des petits retours en arrière. Nous nous devons d'accepter ces fluctuations et de les autoriser à l'enfant. Néanmoins au moment de partir, il est important d'exprimer clairement votre intention et de vous y tenir (exemple : ne pas faire demi-tour si votre enfant pleure pour le prendre des bras du puériculteur/ de la puéricultrice et lui faire un dernier bisou) Nous prenons alors le relais en prenant l'enfant dans les bras, en accueillant ses émotions et en instaurant, pourquoi pas, un petit rituel. Nous lui donnons son doudou et sa tutu afin de le rassurer et de lui donner la sécurité affective dont il a besoin. Rassurez-vous, les chagrins, quand ils surviennent, sont bien souvent de courte durée. Il est important d'exprimer clairement votre départ à votre enfant afin qu'il ne vive pas votre absence comme une disparition mais comme une séparation.

Nous vous demandons à ce moment, de nous transmettre le cahier ou la farde de communication de votre enfant afin que nous puissions y inscrire le déroulement de sa journée à la crèche.

N'oubliez pas que c'est également à ce moment, que vous devez nous remettre les justificatifs et tout autre document nécessaire pour répondre aux besoins de votre enfant.

## **b) Les activités et les jeux**

C'est à travers le jeu que l'enfant s'éveille, grandit, découvre le monde et les autres ... L'enfant transforme en jeu tout ce qu'il rencontre : il apprend parce qu'il joue. Le jeu est indispensable à son développement. C'est aussi un moyen de relation et de communication.

### ❖ Le jeu, source de plaisir et de découverte

Le jeu est un moment de plaisir, de détente et de découverte. L'enfant devra dans un premier temps s'approprier et faire connaissance avec son environnement. Dans le jeu, il est important de respecter les compétences, le rythme et les besoins de chaque enfant. A la crèche la plupart des jeux et livres sont en libre accès pour les enfants. Le jeu « libre » est valorisé tout au long de la journée de l'enfant. Par ailleurs, la journée est aussi ponctuée d'activités proposées et mises en place par les adultes pour répondre à des besoins ou envies d'enfants. L'enfant est libre de ses jeux. Les professionnels veillent à ne pas le déranger dans ses moments de concentration, ni dans les moments de jeux. L'attitude de l'adulte est un élément essentiel au bon déroulement du jeu. Il doit adopter une présence sécurisante pour les enfants, être vigilant et encourageant au bon déroulement du jeu. L'adulte est le garant du bien-être de chacun. Il doit permettre à l'enfant d'être sujet et acteur de son jeu. L'attention est focalisée sur le respect des besoins de l'enfant, de ses rythmes. Des objets variés simples sont à disposition et les jeux sont renouvelés en fonction de l'intérêt montré par les enfants. L'adulte a un rôle très important dans son attention envers l'enfant qui joue : « il n'apprend pas à jouer à l'enfant », intervient le moins possible tout en restant présent et attentif au jeu de l'enfant. C'est en étant assis à proximité de l'enfant qui joue que l'adulte garantit par sa présence attentive un jeu paisible et libre pour l'enfant. Les professionnels veillent à ce qu'il soit proposé aux enfants un aménagement du temps et de l'espace, un environnement riche et protégé, des jeux adaptés à l'âge, aux capacités de chacun, aux envies et au niveau de curiosité de chacun. Ils travaillent et affinent leur intervention de manière à prévenir d'éventuelles carences, cibler certains manques ou besoins spécifiques. Si un environnement est stable, celui-ci favorisera le développement de la créativité, des capacités d'initiatives, et amènera les enfants vers une progression dans les acquisitions, le

développement des compétences. Cet environnement doit permettre à chacun d'exprimer ses choix, ses goûts, de se positionner face à l'autre et dans le groupe. Il est important que les enfants puissent s'impliquer dans l'aménagement, la décoration de leur lieu de vie. Les enfants apprennent beaucoup de choses en jouant, mais pas seulement par les jeux éducatifs ou par des activités dirigées. Il y a les jeux d'imitation en référence à l'image parentale ou à l'image de l'adulte de la crèche. C'est aussi une étape nécessaire chez l'enfant qui lui permet à la fois de comprendre pourquoi et comment l'adulte agit de telle façon, et lui permet de se sentir lui aussi capable de faire les choses en les reproduisant, de devenir autonome, de devenir une personne à part entière avec sa manière propre d'agir, et d'affirmer sa personnalité. Apprendre par le jeu, c'est aussi pour un enfant de 0 à 3 ans apprendre à découvrir son corps, ses possibilités psychomotrices, son équilibre. Il est important de tenir compte de leur rythme et il ne faut pas se dire : « il doit s'ennuyer depuis si longtemps au même endroit ». Que ce soit pour l'apprentissage comme pour le jeu d'imitation, l'enfant a besoin d'observer les autres pour reproduire. Un enfant qui n'est pas en action ne s'ennuie pas forcément. À nous adultes, de sentir s'il a besoin d'être seul, d'observer, d'enregistrer, ou s'il a besoin d'un câlin, de stimulation. Il est très important d'éviter de mettre l'enfant face à un échec, tout le matériel doit être adapté en fonction de l'âge de chaque enfant, et les activités à leur niveau. Surtout ne pas comparer deux enfants du même âge. Ils peuvent avoir un niveau similaire dans certains domaines et pas du tout dans d'autres, ce qui ne veut pas dire que l'un est plus en avance que l'autre ou moins stimulé. Avant trois ans, la maturation et l'intelligence ne se mesure pas par la rapidité des progrès. L'épanouissement de l'enfant et son plaisir sont plus importants que l'accumulation des connaissances. Chaque étape est importante. Il vaut mieux ne pas les brûler en voulant aller trop vite, même si parfois les parents souhaitent que leurs enfants grandissent vite. Certains enfants prennent plus leur temps, ce qui peut leur permettre de mieux intégrer certaines étapes, d'autres ont très envie d'apprendre, de répéter, certains fixent leur intérêt sur tout ce qui est corporel, en mouvement et préfèrent la variété, la nouveauté, d'autres encore sont plus attentifs et se concentrent sur des jeux plus calmes.

Le jeu est un excellent moyen de guider l'enfant vers l'autonomie. Il favorise non seulement son développement moteur et intellectuel mais l'aide aussi à se socialiser. Il va pouvoir s'identifier à l'adulte en l'imitant, intégrer des règles de vie en collectivité mais surtout découvrir l'existence de l'autre enfant et se confronter aux réalités sociales que sont l'agression, le refus, l'échange, la compassion, la séduction...

Bien sûr, l'adulte veille à ce que cette coexistence reste constructive et protégée. En observant attentivement le déroulement de l'interaction, en aidant les enfants à exprimer leurs émotions, en mettant des mots justes sur les situations, les conflits, ...

Néanmoins, malgré la vigilance constante de l'adulte, certaines situations peuvent déboucher sur des contacts un peu « vifs » entre enfants, voire sur des comportements plus agressifs (bousculades, griffes, morsures...). Les causes en sont très diverses : gestes maladroits, comportements d'exploration, douleurs dentaires, conflits de possession, colère, opposition, frustration, insécurité, besoin d'attention, ...

Nous pouvons, dès lors, mieux comprendre que les nombreuses expériences émotionnelles vécues en collectivité provoquent chez le tout-petit des décharges de tension pouvant se traduire par des comportements agressifs. Sachez que ces difficultés sont toujours prises en compte et gérées en équipe, si nécessaire en collaboration avec les parents.

Néanmoins, nous ne souhaitons pas dévoiler l'identité de l'enfant aux comportements temporairement agressifs. Par respect pour lui et pour le préserver de l'image que pourraient lui renvoyer les autres enfants et parents.

Retenons ceci :

« Un enfant qui mord, ça fait mal. Ça fait mal à celui qui vient d'être mordu, ça fait mal aux parents quand ils retrouvent leur enfant blessé le soir, ça fait mal aux professionnels responsables de la sécurité des enfants, ça fait mal souvent aussi aux parents de l'enfant mordeur, et puis même si c'est paradoxal, ça fait souvent mal à celui qui vient de mordre ».

L'intégration de limites est également un élément clé de la socialisation. Les règles et interdits de la crèche sont peut-être différents de ceux de la maison. Ne nous efforçons pas à les harmoniser. L'enfant est capable de faire la part des choses et de s'y adapter. Néanmoins, cohérence et continuité au sein d'un même milieu de vie lui sont indispensables.

C'est pourquoi, au sein de la crèche, nous posons tous les mêmes limites.

### ❖ Mise en place d'une activité

La mise en place d'une activité est un moment de plaisir et d'échange pour un groupe d'enfants et l'adulte qui le met en place (peinture, pâte à sel, dessin, collage). Quand un professionnel propose une activité, le but recherché est le bien-être de chaque enfant. Il est important de « ne pas faire » à la place de l'enfant, ni de lui montrer « comment il faut faire », mais de le laisser découvrir par lui-même, explorer ses possibilités et avancer à son rythme propre. Un principe : on ne force jamais les enfants à faire une activité.

## ❖ Le jeu selon les âges

### Les bébés :

Chez les plus petits, l'activité spontanée d'exploration est presque la seule envisagée. Lorsqu'une activité leur est proposée, elle est uniquement basée sur leur bien-être (ex : musique relaxante), sur leur éveil sensoriel (ex : découverte des matières).

En effet, « on sait qu'il est préférable de ne pas accélérer le rythme d'apprentissage d'un enfant et ceci est particulièrement important quand il s'agit de sa motricité, puisque le développement moteur du bébé sert de base à tous les autres apprentissages ».

C'est pourquoi, nous veillons à laisser aux bébés un maximum de liberté de mouvement. En laissant libre cours à ses mouvements spontanés, sans entrave ni stimulation directe, l'enfant acquerra successivement et à son rythme les étapes essentielles à un développement harmonieux. A chaque bébé son chemin, son rythme... Il y a les rapides, les prudents, ceux qui y vont tranquillement, ceux qui prennent le temps. Vous ne pouvez comparer votre bébé qu'à lui-même, de jour en jour, de semaine en semaine, de situation en situation.

Le respect du rythme propre de l'enfant est indispensable à l'harmonie de son développement moteur mais aussi psychique.

En effet, le vécu positif de ses propres expériences par « essais- erreurs » lui permettra :

- d'être conscient de ses possibilités et de ses limites
- d'avoir confiance en lui - d'éprouver du plaisir à apprendre
- de gérer ses émotions, ...

Concrètement, la poursuite de ces objectifs nous amène à placer le plus souvent le bébé en position couchée sur le dos, à même les tapis. Nous évitons également de l'installer pendant de longues périodes dans les relax, coussins d'allaitement, au risque d'entraver ses mouvements spontanés. Nous ne le contraignons pas non plus à des positions qu'il n'a pas encore acquises par lui-même (ex : position assise).

Toujours dans cette optique, nous vous suggérons de vêtir votre enfant de tenues souples et légères (grenouillère, body, ...) favorisant sa liberté de mouvement. Le chauffage par le sol nous permet en toute saison de laisser les enfants en body toute la journée.

Les bébés prennent le temps d'observer ce qu'il se passe autour d'eux. Puis progressivement, ils apprennent à se retourner sur le ventre, puis du ventre à repasser sur le dos, à se déplacer dans l'espace (en rampant, à quatre pattes, debout avec appuis, ...), à s'asseoir. L'enfant acquiert de lui-même ces différentes étapes dans un espace approprié où il se sent en sécurité. La présence de l'adulte est fondamentale pour sa sécurité affective et le stimuler dans ses acquisitions. Le côté relationnel est avant tout privilégié, l'adulte n'étant pas seulement présent pour subvenir aux besoins matériels (repas, sommeil, changes) mais pour instaurer une relation affective avec chaque enfant, différente de la relation parent-enfant, leur permettant d'investir auprès d'une autre personne. Cette relation affective dépend non seulement d'un maternage (prendre l'enfant dans les bras, le rassurer quand il pleure, jouer avec lui...) mais aussi d'un dialogue constant. Le langage est primordial : parler, expliquer à l'enfant ce que fait l'adulte, pourquoi et ce qui va se passer ensuite. En effet, toutes les activités qui sont proposées au bébé ne peuvent avoir de valeur que si elles se déroulent dans un climat relationnel serein. L'adulte mettra à la disposition des enfants des objets pour éveiller leurs intérêts. Il s'agira de varier les jeux pour développer tous leurs sens : hochets, jeux d'encastrement, tissus, contenants, livres avec différentes matières (doux, rugueux, brillant), instruments de musique, musique, comptines et chansons chantées par l'adulte, ...

### Les moyens et les grands :

Les moyens ont encore souvent besoin de jouer seul, de s'approprier les objets. Les enfants ont besoin d'investir « un territoire » et accepte difficilement qu'un autre y entre et s'y installe par peur de se voir prendre leur place ou l'objet qu'ils utilisent. D'où la nécessité d'aménager des coins et recoins où l'enfant peut s'éveiller seul et avoir suffisamment d'objets (livres, poupées, tissus, voitures, dinettes, ...) à leur disposition. Les moyens sont davantage demandeurs de l'adulte, la présence de l'adulte est fondamentale : c'est ce qui rassure. Le langage reste primordial : il faut leur expliquer tous nos actes et ceux des autres enfants. Chez les plus jeunes, leur langage encore peu élaboré peut entraîner des rapports souvent conflictuels avec les autres. Au fur et à mesure qu'ils commencent à exprimer leurs désirs différemment que par les gestes et à comprendre ceux des autres, ils découvrent le plaisir du jeu à deux ou à plusieurs. Un enfant passe toujours par le stade de l'appropriation des choses avant d'être capable de prêter, de partager. L'adulte ne peut pas demander aux enfants de partager tant qu'ils n'ont pas acquis cela par eux-mêmes. Il faut faire la distinction entre le désir de l'adulte qui voudrait que tout se partage et que « l'entente règne », et le besoin de l'enfant qui n'en est pas encore au stade de comprendre que l'autre ne vient pas pour prendre son objet. Par ailleurs, on peut amener les enfants progressivement à partager et à prêter aux autres dans une activité commune

dirigée par l'adulte, comme la peinture, le modelage où les enfants utilisent la même matière, les mêmes ustensiles tout en construisant, créant leur propre objet, leur dessin ou peinture sur leur propre feuille. Les moyens font des activités mais le résultat n'est pas pour vous mais pour son évolution.

Les plus grands sont toujours en jeu ; ils s'inventent des histoires, un monde imaginaire, vont chercher eux-mêmes tous les accessoires et matériels dont ils ont besoin pour construire le jeu. Ils sont toujours en action et refusent souvent nos propositions. La présence de l'adulte reste nécessaire afin de veiller au bon déroulement du jeu et être disponible selon les demandes de chacun. Leur imagination est suffisamment fertile et leur langage suffisamment élaboré pour être autonomes et capables de jouer à plusieurs. Ils utilisent tout ce qu'ils trouvent dans le service et le rôle des adultes est surtout de veiller à mettre à leur disposition un maximum de matériaux adaptés à leurs besoins : tissus, cartons... de quoi se construire leurs univers pour répondre à leurs besoins de s'isoler, de se cacher, bricoler dans des endroits où ils ne seront pas dérangés.

Chez les grands, nous privilégions les activités libres (jeux d'imitation, de manipulation, ...) ou induites, organisées en ateliers (pour les grands) (peinture, découverte de la matière, lecture, ...).

Ainsi, nous mettons à disposition des enfants, des modules de motricité, des jouets, des livres, mais aussi du matériel de récupération (boîtes, bouteilles, ...), leur permettant de découvrir et faire leurs propres expériences. A la différence d'une activité dirigée, plus scolaire, l'activité libre ou induite laisse l'enfant libre :

- d'y participer ou pas.
- de l'appréhender comme il l'entend.
- d'obtenir le résultat qu'il souhaite.

Laisser l'enfant évoluer librement dans son activité ne signifie pas pour autant que l'adulte est « absent ».

Au contraire, il joue un rôle capital :

- Mettre en scène l'activité pour donner à l'enfant l'envie d'y participer.
- Avoir une attitude soutenance (posture, paroles, regard, ...) pour valoriser l'enfant dans son activité.
- Observer chaque enfant dans son développement, ses activités, ses émotions, ses interactions, ...
- Structurer l'activité en offrant aux enfants un cadre et en leur formulant positivement quelques règles de vie assurant notamment leur sécurité.

Sans ces exigences, l'activité sera rapidement délaissée par l'enfant et les objectifs ne seront pas atteints.

Voici quelques exemples d'activités proposées :

- Rondes, comptines, jeux de mains et marionnettes.
- Livres : manipulation et histoires contées.
- Peinture : laisser des traces.
- Découverte des matières (papier, cartons, tissus, ...)
- Jeux symboliques (poupées, voitures, ...)
- Manipulation de petits objets (légo, puzzle, animaux en résine, ...)
- Motricité

Plus qu'à stimuler l'enfant de manière directe, nous veillons à lui offrir un environnement stimulant, en aménageant :

- ◇ Des espaces de jeu régulièrement repensés et adaptés aux besoins du groupe d'enfants présents.
- ◇ Des « coins » plus permanents ayant chacun leurs objectifs spécifiques.

### ❖ Les activités extérieures

Nous avons la chance de disposer d'espaces verts permettant aux enfants de diversifier leur panel d'expériences. Nous aimons y jouer avec les enfants tout au long de l'année. Tâchez donc d'adapter la tenue de votre enfant à la couleur du ciel c'est-à-dire de l'équiper d'un manteau chaud et d'un bonnet en automne-hiver, de bonnes chaussures voire de bottes, et d'un chapeau en été. La crème solaire n'est pas fournie par la crèche, nous vous en demanderons.

Nous vous demandons d'être attentif à réserver vos tenues préférées pour la maison car il arrivera à la crèche que votre enfant se tâte au cours de l'une ou l'autre activité.

## c) L'alimentation

**Pour tous les enfants fréquentant la crèche, le petit déjeuner (biberon et tartine) doit être pris à la maison avant l'arrivée dans le milieu d'accueil. Rien de tel pour bien démarrer la journée !**

## ❖ L'allaitement :

Nous tenons à soutenir les mamans désireuses de poursuivre l'allaitement de leur bébé. Si vous en avez la possibilité, vous pouvez venir allaiter votre bébé à la crèche. Il est possible de continuer à nourrir partiellement ou exclusivement votre bébé au lait maternel même si votre enfant fréquente la crèche. Cependant, votre collaboration est indispensable pour préparer votre bébé au passage au biberon même s'il contient du lait maternel. En effet, les mouvements de succion au sein et au biberon sont différents et le bébé a besoin d'un temps d'adaptation. Il faut impérativement commencer à donner le biberon plusieurs semaines avant l'entrée à la crèche et de manière régulière dans la journée. Au moins 2 tétées remplacées par le biberon et données par le papa par exemple pour éviter la confusion pour le bébé. Certains bébés ont plus de mal que d'autres à se familiariser avec le biberon : c'est par votre persévérance qu'il est possible de leur faire accepter cette nouveauté. Un frigo et un surgélateur dans la section des bébés permettent de conserver le lait dans de bonnes conditions. Nous réchauffons les portions de lait au chauffe-biberon à la demande. Nous vous demandons d'apporter des quantités de lait suffisantes. Il est important de noter sur le récipient contenant votre lait maternel, le nom de votre enfant et la date à laquelle le lait a été tiré. Il est impératif que celui-ci soit amené surgelé ou frais, transporté dans un sac iso thermique à la crèche.

## ❖ La diversification alimentaire :

Lorsque le bébé atteint l'âge de 5-6 mois, il commence tout doucement à s'intéresser à d'autres aliments, d'autres saveurs, d'autres consistances que le lait. C'est la période propice pour débiter la diversification alimentaire, les repas à la cuillère. En fait, l'introduction de ces nouveaux aliments est nécessaire sur le plan nutritionnel mais aussi pour le bon fonctionnement du tube digestif du bébé.

### Quand le bébé est-il prêt ?

- Il tient sa tête droite
- Il porte des jouets en bouche
- Il apprend à creuser sa langue et accepte de mieux en mieux la cuillère
- Il s'intéresse aux aliments que vous mangez

Généralement, c'est le pédiatre de l'enfant qui donne le feu vert pour débiter la diversification des aliments et qui conseille soit les légumes soit les fruits pour commencer cette découverte (en tenant compte des allergies familiales, du développement de l'enfant...). Nous pensons qu'il est bon que les parents initient leur enfant quand il y a des changements. Ensuite nous prenons le relais à la crèche suivant les indications du pédiatre et en suivant le rythme du bébé dans la mesure des possibilités d'un milieu collectif. Nous n'accepterons pas d'introduire les repas à la cuillère avant l'âge de 4 mois car cela peut favoriser l'apparition d'allergies.

Nous ajouterons dès l'introduction des légumes de la matière grasse dans chaque assiette : 5, 10 puis 15 gr à mesure que la quantité des repas augmente. Elle est en effet essentielle pour le développement.

Au terme de deux à trois semaines de découverte alimentaire, l'enfant pourra suivre le menu de la semaine. Auparavant, **nous serons en mesure de lui donner le légume du jour. Il ne sera malheureusement pas possible de donner deux jours d'affilée un même nouveau légume.** Nous proposerons donc aux parents soucieux de respecter ce délai entre deux aliments de l'offrir en soirée. La crèche assurera bien entendu le repas de lait à midi si tel était votre choix.

**Toutes les viandes et poissons seront donnés une fois le repas de légumes bien accepté** par l'enfant (en général vers 7 mois). Le poisson sera introduit à raison de deux fois par semaine (voir menu des repas dans le hall d'entrée). Le gluten contenu dans les pâtes et le pain ne seront pas introduits avant l'âge de 8 mois. Nous souhaitons réellement répondre aux demandes des parents mais la vie en collectivité ne nous permet pas de travailler à la carte pour chaque enfant en ce qui concerne l'alimentation. Ainsi, nous avons tenu à organiser le mieux possible cette étape fondamentale du développement de votre enfant. Comprenez donc que toute demande d'introduction des aliments différente de celle explicitée ci-dessus devra être justifiée par un certificat médical.

Au début de la diversification, l'enfant ne mangera que quelques cuillères donc nous compléterons son repas avec un complément de lait. Une fois que votre enfant saura manger les grammes comme son biberon exemple : biberon de lait de 150 ml : repas de 150 grammes), nous ne lui donnerons plus de lait mais de l'eau après son diner. Nous attirons votre attention sur le fait que certains enfants savent qu'ils vont avoir un complément de lait après leur repas et donc qu'ils refusent plus facilement de consommer celui-ci. Si nous le constatons, nous en discuterons avec vous afin de trouver une solution à ce problème. En général, vers 8 mois, les enfants n'ont plus de complément de lait.



## ❖ Le dîner :

Les menus sont variés, équilibrés et tiennent compte des recommandations de l'ONE. Ils sont établis par le traiteur « La clé des champs ». Le menu du mois est affiché sur le tableau dans le hall d'entrée.

Comme nous sommes dans une collectivité, nous ne pouvons pas nous permettre de donner des aliments différents en fonction des goûts de chacun... Cependant, en cas d'allergies, nous suivons les conseils du pédiatre (présentation d'une prescription médicale).

Nous n'obligeons pas un enfant à finir son assiette. Son appétit est respecté.

Nous commençons à donner les diners à partir de 10h45 et fonction du rythme des enfants (heure du déjeuner ou du biberon pris à la maison).

De l'eau est régulièrement proposée (canard ou gobelet) aux enfants à différents moments de la journée et particulièrement en été lors des canicules.

Nous ne réveillons pas les enfants pour leur donner à manger.

Les repas se déroulent selon le degré d'autonomie de chaque enfant : découverte de la cuillère, de nouvelles saveurs, de nouvelle consistance, ... **Le respect du rythme** ainsi que du développement de chacun **est une priorité** à chaque moment.

Voici comment se déroulent les repas :

### ● CHEZ LES BEBES

Pour les tout-petits, nous respectons leur rythme : nous sommes attentives à l'heure d'arrivée du bébé à la crèche, l'heure du petit déjeuner/premier biberon, aux signes de faim.

Beaucoup d'enfants prennent leur repas dans la même tranche d'heure mais parfois un enfant prolonge une sieste et donc prendra son repas de manière décalée. Nous ne réveillons pas les enfants pour leur donner à manger.

Les repas sont pris dans les bras (biberon) ou les enfants sont mis dans le relax et dans la chaise haute pour ceux qui tiennent assis.

Le repas est mixé très finement (purée) et est donné exclusivement à la cuillère. Il est composé de 125gr de pommes de terre, de 125gr de légumes et de 10 gr de protéines (dès que l'enfant peut en recevoir). L'enfant n'est pas obligé de finir son assiette. Après le repas et régulièrement pendant la journée, nous donnons de l'eau au canard ou au gobelet à l'enfant.

Au moment de la diversification alimentaire (4 à 6 mois), dans la mesure de nos possibilités, nous suivons les consignes du pédiatre et nous respectons le rythme du bébé dans la manière de proposer la cuillère et les aliments solides au bébé (voir page précédente).

### ● CHEZ LES MOYENS

Les repas sont soit pris dans la chaise haute pour ceux qui ne savent pas encore tenir assis sur une petite chaise ou soit à table assis sur une petite chaise. Les repas sont pris de manière individuelle ou de maximum 2 enfants quand ils commencent à savoir manger seul. Les repas sont donnés exclusivement à la cuillère. Le (la) puériculteur (rice) aide les enfants à manger avec une 2<sup>ème</sup> cuillère afin de favoriser leur autonomie dans la manipulation de la cuillère et la prise du repas.

Le repas est mixé (purée) pour les enfants de moins de 12 -13 mois. Il est composé de 125gr de pommes de terre, de 125gr de légumes et de 10 gr de protéines (dès que l'enfant peut en recevoir). A partir de 12-13 mois, en fonction du développement de l'enfant, nous lui proposerons un repas écrasé pour essayer d'arriver tout doucement au repas en morceaux (15- 18 mois). A partir du repas écrasé, nous augmentons la quantité de protéines à 20 gr.

L'enfant n'est pas obligé de finir son assiette. Après le repas, nous donnons de l'eau au canard ou au gobelet à l'enfant ainsi que tout au long de la journée.

Si l'enfant ne veut pas manger, nous lui proposons à plusieurs reprises sans mettre de pression pour qu'il goûte au moins les aliments. Mais s'il ne veut pas, tant pis, il se « rattrapera » plus tard...

### ● CHEZ LES GRANDS

Les repas sont pris par groupe de 3 ou 4 enfants. Avant de s'installer à table, les enfants vont se laver les mains. Les enfants s'installent ensuite à leur place respective. Les grands mangent seuls, avec l'aide de la cuillère mais certains ont parfois encore besoin d'un peu d'aide. Le (la) puériculteur(rice) est assis(e) à table avec eux afin de les aider si nécessaire.

A partir de 18 mois, les repas sont composés de 125grammes de féculents, de 125 de légumes et de 30 grammes de protéines. Avant 18 mois, ils ont 20 grammes de protéines. Les aliments sont toujours présentés séparés et en morceaux dans l'assiette. Des enfants préfèrent que les aliments soient présentés séparés, d'autres mélangés, nous nous adaptons à leur préférence du jour et nous les aidons à mélanger les aliments s'il le souhaite. Si l'enfant



ne veut pas manger, nous lui proposons à plusieurs reprises sans mettre de pression pour qu'il goûte au moins les aliments. Mais s'il ne veut pas, tant pis, il se « rattrapera » plus tard...

Nous demandons aux enfants de rester assis le temps du repas. Le temps du repas est terminé les enfants peuvent se lever et aller se brosser les dents avec le membre du personnel. Ils enlèvent ensuite leur bavoir et ils vont jouer. De l'eau est régulièrement proposée au gobelet aux enfants durant la journée et aux repas.

### ❖ Le goûter :

Le goûter est donné entre 15h et 16h30 en fonction du rythme de l'enfant.

Les goûters sont établis par le milieu d'accueil suivant les recommandations de l'ONE.

#### Pour les enfants jusqu'à 18 mois :

Le goûter est composé d'une panade sans sucre ajouté. Celle-ci contient 3 fruits et pèse +/- 250gr.

Les fruits sont variés et de saison. Les panades sont identiques pour tous les enfants et elles ne peuvent pas être faites en fonction des goûts de chacun.

De l'eau est proposée en fin de repas dans un canard ou au gobelet.

Le repas de fruit ne contient pas de biscuit, ni de farine biscuitée (sauf prescription médicale et fourniture du produit).

Pour les enfants à partir de 10 mois, la panade pourra être remplacée par une tartine avec un fruit coupé en morceau ou mixé (en fonction de développement). Cela devra être discuté avec le (la) puériculteur(rice). Le fruit sera celui du jour et il ne pourra pas être choisi en fonction des goûts de votre enfant.

Chez les bébés, le repas de fruit est donné de manière individuelle soit dans le relax ou soit dans la chaise haute en fonction du rythme et du développement psychomoteur de l'enfant. La panade est donnée exclusivement à la petite cuillère.

Chez les moyens, les enfants prennent leur repas de fruit assis à la petite table, soit individuellement ou en petit groupe en fonction de leur rythme et de leur développement psychomoteur. Ils sont invités à manger avec une petite cuillère.

#### Pour les enfants à partir de 18 mois :

Le goûter est composé d'un féculent et d'un fruit ou d'un féculent et d'un produit laitier. Nous ne donnons pas de féculent avec une crème pudding, un flan, ...

Le menu du goûter est affiché dans le service des moyens et dans le service des grands.

Les goûters sont fournis par le traiteur donc il est identique pour tous les enfants.

Chez les grands, le goûter est pris autour de la table par groupe et en fonction du rythme des enfants.

De l'eau est proposée en fin de repas dans un gobelet.

Lors de certaines occasions (anniversaire, fête...), il se peut que le goûter prévu soit remplacé par un goûter exceptionnel apporté par des parents (aliments emballés venant du magasin), c'est-à-dire que celui-ci sera composé de : cake, gaufre, crêpe, ...

## d) Le sommeil

En crèche, le besoin de sommeil est sans doute le besoin le plus délicat à satisfaire parce qu'il y a sans cesse des interférences entre les besoins individuels et ceux de la collectivité. Or de 0 à 3 ans, les besoins de repos sont importants et liés aux autres besoins : un bébé qui n'a pas dormi a peu de chance d'être intéressé par les jouets qui l'entourent, un enfant qui « dort mal » risque d'être irritable ou agressif avec ses copains, un bébé trop fatigué peut refuser de manger... Un temps de sommeil suffisant offre à l'enfant les conditions nécessaires à sa croissance et son développement. Les besoins de sommeil diffèrent d'un enfant à l'autre et selon les âges. Il est important d'être à l'écoute du rythme de chaque enfant. Ce rythme évolue au fil des mois, les professionnels pourront évaluer au fur à mesure les besoins de chacun. Les enfants peuvent dormir à tout moment de la journée et le temps qui leur est nécessaire. Les enfants qui ne dorment pas, restent dans la salle de jeu et ils jouent avec leurs petits copains. Si l'enfant montre des signes de fatigue mais qu'il refuse de dormir une fois mis au lit, le (la) puériculteur(rice) va le consoler et lui expliquer qu'il doit se reposer. Si l'enfant continue à pleurer, il (elle) le prend dans la pièce de vie et le laisse jouer quelques minutes avant d'essayer de le recoucher à nouveau. Si après 2 reprises, l'enfant ne dort pas, nous ne le laisserons pas pleurer davantage, ni s'énerver mais nous le prendrons hors de son lit et nous jouerons avec lui dans la pièce de vie. Votre enfant peut ne pas avoir le même rythme à la maison qu'à la crèche, nous travaillerons uniquement sur son rythme de la crèche.

En fin de sieste, nous attendons que les enfants se réveillent spontanément avant de les lever. Attention, nous ne réveillerons pas votre enfant, ni pour prendre un repas, ni pour participer à une activité.

En période d'adaptation et durant les premiers mois, l'enfant dort parfois très peu voire pas du tout à la crèche, cela viendra progressivement en lui apportant des repères fixes qui lui permettront de trouver la sécurité suffisante pour s'endormir : le même lit, son sac de couchage, son doudou, sa tutu, ...

Dans la mesure du possible, chaque enfant a son lit personnel, et dort chaque jour au même endroit. Pour les enfants à temps partiel, nous essayons qu'ils dorment dans le même lit à chaque fois mais nous ne pouvons pas le garantir.

Les draps de lit sont changés entre chaque enfant et ils sont lavés au minimum une fois par semaine. Les enfants dorment tous en body et dans un sac de couchage que vous nous aurez fourni dès son entrée en crèche. Celui-ci vous sera rendu régulièrement ainsi que le doudou, afin que vous puissiez les lessiver à la maison.

Chaque service ( bébé, moyen 1 et moyen 2) est équipé de 2 dortoirs. Un dortoir de 3 lits et un de 4 lits. Les dortoirs ne sont pas plongés dans le noir complet, afin de permettre au personnel de surveiller en permanence vos enfants. Dans les services grands, il n'y a qu'un seul dortoir par service.

Dans des conditions météorologiques normales, les dortoirs sont maintenus à une température qui se situe entre 18° et 20° degré. Ils sont aérés au minimum 2 fois par jour durant 15 minutes.

Suite à différentes études relatives à la mort subite du nourrisson, nous ne sommes pas autorisés à placer votre enfant en position ventrale pour dormir, sauf prescription médicale contraire. Nous vous demandons d'être attentif à la position dans laquelle vous mettez dormir votre enfant à la maison, afin qu'il ne soit pas perturbé lorsqu'il sera mis en position dorsale pour dormir à la crèche. Si votre enfant souffre de reflux ou de problème respiratoire, n'hésitez pas à nous en informer afin de nous puissions surélever la tête de son lit.

Pour une question de sécurité, nous n'acceptons pas : les tours de lit, les peluches, les mobiles, les attaches tutu, les couvertures, les foulards, les oreillers, les coussins ...

Nous vous demandons également de ne pas venir chercher votre enfant entre 13h et 15h30 afin de respecter les heures de siestes.

#### Chez les bébés :

Le rythme du sommeil des petits est respecté. Ils font plusieurs siestes sur la journée. Ils dorment dans des lits cages (barreaux). Si votre enfant s'endort sur le tapis, il ne sera pas réveillé, ni placé dans son lit afin de ne pas lui casser son sommeil.

#### Chez les moyens :

Le rythme du sommeil est également respecté mais le (la) puériculteur(rice) essaye peu à peu d'instaurer un rythme de sommeil commun à tous les moyens. Les moyens font en général une sieste le matin entre 9h et 11h et une sieste l'après-midi entre 12h et 16h. Les enfants ne sont pas mis tout en même temps au lit mais en fonction de leurs besoins. Certains moyens ne font plus de sieste le matin. Ils dorment dans des lits cages.

#### Chez les grands :

Dans ce service, la majorité des enfants ne font plus de sieste le matin. En général, ils font une sieste après le dîner entre 12h et 16h. Ils vont au lit en fonction de leur besoin et donc pas forcément tous en même temps. Ils se réveillent à leur propre rythme. Ils dorment dans des lits cages sauf +/- 6 mois avant leur sortie de la crèche, le (la) puériculteur(rice) les habitue tout doucement pour la vie écolière à dormir sur un lit couchette.

Tout au long de la journée, les membres du personnel seront attentifs à l'état de fatigue des enfants et ils respecteront leur rythme de sommeil.

### ❖ Enfants sous surveillance par monitoring :

Les enfants placés sous la surveillance d'un monitoring pour raison médicale peuvent fréquenter la crèche (avec certificat et rapport médical). Le monitoring doit être en bon état de fonctionnement et son mode d'emploi doit nous être fourni. En cas de dysfonctionnement de l'appareil, les parents seront rappelés. Un certificat médical est demandé lors de l'arrêt de la surveillance par monitoring.

## e) La tutu, le doudou et les photos de famille

Dès le début de la période de familiarisation, nous vous demandons d'apporter une tutu et un doudou. Le doudou doit avoir l'odeur de la maison afin que l'enfant retrouve quelque chose de connu dans ce milieu inconnu qui est la crèche. La tutu et le doudou permettent aux enfants de se « rassurer ». Ils sont une aide à la séparation, à l'endormissement... Ils représentent la présence dans l'absence, le lien dans la séparation et ils permettent à l'enfant de garder le fil de son histoire personnelle. Le doudou représente donc une certaine continuité lors de la séparation et permet d'anticiper le retour des parents. Ces petits objets personnels et familiers peuvent servir à sécuriser dans les situations difficiles (que le parent soit là ou non) et permettent alors de s'aventurer vers de l'inconnu ou de la nouveauté. Ils servent parfois à dépasser les frustrations devant un manque de disponibilité de l'adulte ou lorsque les repères se font moins présents.

Chez les bébés, ils sont donnés dès que l'enfant en ressent le besoin.

Chez les moyens et les grands, nous laissons les enfants gérer eux-mêmes leur tutu et/ou leur doudou. Ces objets personnels et familiers sont à leur disposition et ils ne sont plus dépendants des adultes pour y avoir accès. De cette manière, nous les encourageons à identifier leurs propres besoins de façon autonome et à trouver en leur chef une solution face aux difficultés qu'ils vivent.

Nous laissons toujours associer la tutu et le doudou (certains enfants ont l'un ou l'autre) parce qu'il nous semble impossible de savoir ce que chaque objet recouvre comme signification pour chacun. Il est clair qu'un enfant accroché tout le temps à son doudou ou à sa tutu nous interpellera et nous fera réfléchir sur ce que nous pourrions proposer à cet enfant-là, à ce moment-là de son existence pour l'aider à vivre d'autres expériences. Nous demandons aux enfants de laisser les tutus et les doudous à l'intérieur quand ils vont jouer dehors et de les ranger le temps du repas par mesure d'hygiène. Lors des activités, nous proposons aux enfants d'aller ranger leur tutu et doudou pour être plus disponible.

En cas d'oubli de la tutu ou/et du doudou à la maison, nous vous demanderons d'aller les rechercher pour que votre enfant ne soit pas dans une situation d'insécurité pendant plusieurs heures. Pour la facilité de tous, prévoyez que 2 tutus (à son nom) restent en permanence à la crèche et un doudou si l'enfant accepte d'utiliser un « double ».

Nous vous rendrons régulièrement le doudou de votre enfant afin que vous puissiez le laver à domicile. Nous vous demandons également de veiller à changer régulièrement la tutu de votre enfant en fonction de son âge.

Afin de pouvoir créer un mur des familles sous forme d'un pêle-mêle dans la pièce de vie, nous vous demanderons de nous apporter quelques photos qui représentent au mieux votre famille ou les personnes significatives pour votre enfant. Les photos seront à vue des enfants et symboliseront le lien famille-crèche en plus du doudou et de la tutu. Le but de cet outil est de montrer un petit peu du « chez soi » pour que votre enfant y retrouve quelque chose de chez lui, une sécurité.

Mis à part ces objets (tétine, doudou, sac de couchage, photos), aucun autre objet de la maison ne suit l'enfant dans le groupe.

Pour le doudou, nous n'autorisons pas : couverture, foulard, drap, écharpe, ... tous les objets qui pourraient entraîner un risque de suffocation ou d'étranglement.

## f) Les soins d'hygiène

### ❖ Le change :

Les enfants sont changés à chaque fois qu'ils ont été à selles et au moins une fois dans la matinée, au lever de sieste et dans l'après-midi. A chaque change, les enfants sont lavés avec de l'eau et du savon neutre (sunlight). Les lingettes seront seulement utilisées pour bouger les selles avant de réaliser la toilette au gant de toilette.

Nous vous demandons de ne nous apporter une crème de change basique (ex : dermocrem, inotyol, daktozin, ...) afin que le professionnel puisse en mettre à votre enfant en cas d'apparition de rougeur. Si le siège de votre enfant est fort irrité (rougeur importante, suintement, ...), le personnel lui mettra de l'éosine aqueuse avant de lui mettre sa pommade pour faire sécher le tout. Nous vous en informerons, bien entendu, par le cahier de communication de votre enfant.

Le (la) puériculteur(ice) vous mettra un mot dans le cahier de votre enfant quand il ne restera plus que 10 langes dans son casier. Nous vous demandons de veiller à nous les apporter assez rapidement afin que nous ne tombions pas à court. Nous vous rappelons que nous n'acceptons pas les langes lavables au sein de notre milieu d'accueil.

A l'entrée en crèche, nous vous demandons une tenue de rechange complète ainsi que 2 bodys. Veillez à les renouveler régulièrement car votre enfant grandit...

Il est important que les enfants, quelque que soit leur âge, soient lavés quotidiennement (bain ou douche) et les vêtements régulièrement changés (dès qu'ils sont sales). En effet, les enfants transpirent et se salissent vite

(débordement de selles, régurgitations, tâches de nourriture lors de l'apprentissage...). Les bains sont donnés à la maison.

### ❖ Le soin du nez :

Le personnel effectuera un soin du nez à votre enfant au liquide physiologique si celui-ci a le nez bouché ou fort encombré. Le soin de nez ne sera pas fait de manière inutile et systématique, afin de ne pas irriter le nez de l'enfant. Il est réalisé principalement avant la sieste.

### ❖ Le lavage des mains :

Dans le service des grands et pour autant que l'enfant soit âgé de 18 mois, le (la) puériculteur(rice) initie l'enfant au lavage des mains.

Chaque enfant se lave individuellement les mains au petit évier qui se situe dans le coin change du service. Pour éviter le risque de brûlure, le robinet de l'évier n'est alimenté qu'en eau froide.

Le(a) puériculteur(rice) lui met du savon dans le creux d'une main et il (elle) l'invite à frotter ses mains une contre l'autre pour faire de la mousse. L'enfant rince ensuite ses mains et il les essuie sur son petit essuie main. Cette pratique est et devient le rituel avant et après le diner, dès le retour du jardin.

Cette pratique n'est pas d'application dans le service des bébés, ni dans le service des moyens.

### ❖ Le brossage des dents :

Dans le service des grands, le (la) puériculteur(rice) initie l'enfant au brossage des dents.

Quand le (la) puériculteur(rice) estimera que votre enfant a la capacité de réaliser cet acte sans risquer d'accident, il (elle) vous demandera d'apporter une brosse à dents. Chaque enfant se brosse individuellement les dents au petit évier qui se situe dans le coin change du service. La personne responsable, lui donne un gobelet afin qu'il puisse prendre de l'eau pour se rincer la bouche. Elle invite l'enfant à cracher l'eau dans l'évier et puis à s'essuyer la bouche avec son petit essuie main.

Pour éviter le risque de brûlure, le robinet de l'évier n'est alimenté qu'en eau froide. L'usage du dentifrice n'est pas autorisé au sein de notre milieu d'accueil, afin de ne pas dépasser la quantité de fluor autorisée chez l'enfant par jour. Le dentifrice est logiquement utilisé matin et soir à votre domicile.

Cette pratique n'est pas d'application dans le service des bébés, ni dans le service des moyens.

### ❖ L'apprentissage de la propreté :

Chaque famille a ses habitudes culturelles, son histoire, ses questions et, pour que l'apprentissage à la continence se déroule sereinement, il faut que le milieu d'accueil et les parents s'accordent sur cette étape dès le début. Lors du passage chez les « grands » vers 18 mois, nous en parlerons ensemble mais bien sûr à cet âge, il est encore trop tôt pour solliciter l'enfant. C'est alors le moment de partager avec les parents sur la manière dont nous encourageons les enfants dans cette acquisition.

Voici notre pédagogie en la matière : Pour que l'enfant soit prêt à traverser cette étape, il faut que son corps soit mûr physiquement pour contrôler ses sphincters. Il faut qu'il en ait envie et qu'il ait atteint un degré de maturation psychique suffisant pour adopter les habitudes sociales associées à ce contrôle (aller aux toilettes, s'essuyer, ...). C'est donc l'enfant qui marque le rythme. Son corps lui appartient et il est le seul à pouvoir décider sur ce champ-là ! Laissons-le être ACTEUR sans essayer de le lui imposer notre rythme à tout prix. Pour ces raisons, nous ne sollicitons pas l'enfant à aller sur le petit pot ou le WC avant deux ans ou avant qu'il ne nous montre son intérêt. Nous le faisons donc en fonction de ses réactions. Quand le (la) puériculteur(rice) du service s'est accordé(e) avec les parents (quand les parents ont commencé à la maison), nous proposons aux parents de commencer à mettre leur enfant sur le pot !!!!! Pratiquement, nous proposons à l'enfant d'aller sur la petite toilette à des moments précis (avant et après la sieste) et en fonction de la disponibilité du membre du personnel. Si l'expérience est positive (l'enfant le redemande, il fait pipi dans la toilette...), nous lui proposons d'aller sur la petite toilette à chaque change. Quand le linge est sec sur un long moment, nous étendons l'expérience à la matinée durant laquelle, avec l'accord de l'enfant, il portera une simple culotte sans linge. S'il y a beaucoup d'« accidents » et que l'enfant ne semble pas intéressé ou refuse d'aller sur la toilette, nous proposons aux parents de remettre un linge, sans culpabiliser l'enfant et nous recommencerons l'expérience plus tard. Tout l'enjeu de cette étape est de faire confiance à l'enfant : tous les enfants y arrivent... mais à leur rythme, avec parfois un « retour en arrière » mais c'est toujours passer. Il aura besoin d'être soutenu chaleureusement sans enjeu affectif. Si la motivation de l'enfant est respectée sans pression (date d'entrée à l'école, pression familiale...), sans mettre sur le pot systématiquement, sans dramatiser lors des petits accidents... l'évolution est souvent rapide et l'enfant acquiert très vite l'autonomie. Evitons de mettre un linge à un enfant qui est déjà propre la journée lorsque que NOUS avons peur qu'il y ait un accident, apprenons à lui faire confiance. Des

vêtements pratiques aident aussi les enfants. Pour cette raison, nous demandons aux parents, lorsque le moment est venu, d'apporter des petites culottes ou slips, des chemisettes de rechanges et des langes culottes. Nous vous demandons pour une question de faciliter de ne plus mettre de body à votre enfant.

Les autres soins : bain, soin des oreilles, soin des ongles, ... doivent être assuré au domicile par les parents. Le personnel ne peut pas exécuter ses différents soins.

### **g) Les retrouvailles**

Vous pouvez venir chercher vos enfants entre 12h15 et 13h (pour la demi-journée) ou après 15h30.

Quand vous arrivez, vous sonnez au vidéophone et nous prévenons votre enfant de votre arrivée. Une fois arrivée dans le service, le (la) puériculteur(rice) vous présentera votre enfant. Si celui-ci (celle-ci) est occupé, nous vous demandons d'attendre le temps qu'elle (il) finisse son action. En effet, pour une question d'hygiène et de sécurité, il vous est interdit de franchir la barrière blanche séparant le coin accueil de l'espace de vie où se trouve votre enfant. Une fois que vous avez récupéré votre enfant, nous vous laissons le soin de lui mettre ses chaussettes, ses chaussures et son manteau dans le coin accueil.

Vient alors le moment pour le (la) puériculteur(rice) de vous transmettre toutes les informations concernant votre enfant ainsi que le déroulement de sa journée. Chaque enfant, chaque parent a besoin d'un temps différent pour reprendre contact et poser les questions qui lui sont importantes. Nous veillons à respecter le rythme de chacun. Parfois, il vous faudra patienter un peu si plusieurs parents arrivent en même temps. Il est important de préciser qu'il ne faut pas récupérer votre enfant sans prévenir la puéricultrice. Si ce n'est pas la personne responsable du service de votre enfant qui vous reçoit, toutes les informations utiles à vous transmettre lui auront été transmises (une feuille de rythme est utilisée dans chaque section).

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant la journée de votre enfant dans son carnet de communication. Nous vous rappelons que vous devez le reprendre chaque jour à domicile et le parapher pour éviter tout mal entendus. N'hésitez pas à inscrire dans ce carnet, vos remarques, vos questions et vos observations concernant votre enfant. Ce carnet est très utile.

Si votre enfant est repris par un tiers (personne que vous avez autorisé dans le contrat d'accueil à reprendre votre enfant), veuillez en avvertir la personne qui vous accueille le matin. Cette personne, si non connue par le membre du personnel, sera invitée à présenter sa carte d'identité avant de pouvoir le récupérer. Nous vous demandons toujours de nous prévenir en cours de journée s'il y a un changement pour la fin de la journée (la personne qui vient chercher l'enfant, l'heure des retrouvailles retardée...) ainsi nous pourrions prévenir votre enfant et adapter son horaire. Nous vous rappelons, pour une question d'organisation d'encadrements et de sécurité, qu'il est important que vous respectiez les heures de retour que vous avez stipulées dans le contrat d'accueil.

Le soir, nous vous demandons de venir chercher votre enfant à 17h45 au plus tard. En effet, il est important de prévoir 15 minutes pour que les retrouvailles se passent calmement et en confiance et que les informations concernant la journée de votre enfant puissent vous être transmises. La crèche pourra ainsi fermer ses portes à 18h.

Autant le matin, il est nécessaire d'avoir un peu de temps pour se séparer, autant le soir il faut également du temps pour se retrouver.

### **h) Le changement de section**

La crèche étant divisée en trois sections selon l'âge des enfants, vos enfants seront amenés à passer dans les 3 sections durant leur séjour. Concrètement, une fois un grand parti pour l'école, un bébé passera dans la section des moyens et de la même manière, un moyen passera dans la section des grands. A ce stade, une nouvelle entrée dans la section des bébés pourra se réaliser. Ceci reste parfois difficile car les enfants n'évoluent pas tous de la même manière. Ce passage est réfléchi en équipe et tient compte également du développement psychomoteur de l'enfant mais aussi d'un équilibre du nombre d'enfants dans les sections

Cette étape importante dans la vie de votre enfant nécessite également une familiarisation. Le passage d'une section à une autre doit se faire en douceur. Lorsque nous avons décidé que votre enfant était apte à passer dans la section suivante, nous vous en informons et nous organisons la familiarisation comme suit :

- Jour 1 : votre enfant va jouer 1H dans le service supérieur
- Jour 2 : votre enfant va jouer 2H dans le service supérieur
- Jour 3 : votre enfant reste dans la section supérieure pendant une demi-journée.
- Jour 4 : votre enfant reste une journée complète dans le service supérieur.

Bien entendu, ce temps de familiarisation n'est pas fixe et il est adapté à chaque enfant en fonction de ses besoins.

Avant d'entamer la familiarisation, nous en parlons et préparons votre enfant à ce passage. Nous lui expliquons ce changement et nous l'accompagnons au quotidien.

Le (la) puériculteur(rice) responsable du service ne change pas de service avec votre enfant.

Afin que le (la) puériculteur(rice) qui va accueillir votre enfant dans son service connaisse ses habitudes, une feuille de liaison va être utilisée. Celle-ci sera remplie par le (la) puériculteur(rice) qui s'occupait lui. Grâce à cette feuille, le (la) puériculteur(rice) va expliquer à son (sa) collègue toutes ses habitudes : sa manière de manger, sa façon de dormir, ... Ils communiquent également oralement sur ce sujet. Le (la) puériculteur(rice) responsable du service dans lequel votre enfant va aller, vous posera quelques questions sur celui-ci afin de mieux le connaître.

## **i) Mettre des limites**

Vivre ensemble à la crèche passe aussi par l'apprentissage de règles de vie.

Trois interdits vont souvent être rappelés aux enfants : - Je ne me fais pas mal.

- Je ne fais pas mal aux autres.
- Je respecte le matériel de la crèche.

Pratiquement, lorsque nous mettons une limite à un enfant, il faut que notre « NON » soit convaincant et nous devons à chaque fois qu'il est nécessaire d'intervenir, rappeler la règle et la raison de cette règle. L'enfant doit entendre que les règles ne sont pas dues à la « fantaisie » du puériculteur ou de la puéricultrice mais qu'elles sont dictées par un règlement commun à toute la crèche.

Quand rappelle-t-on les limites ?

- Lors de notre rituel d'accueil, les règles sont rappelées. Cela permet de ne pas mettre tout le temps l'attention sur celui qui enfreint. Cela permet aussi d'intégrer progressivement les règles.
- Dans les moments de jeux, quand la règle a été rappelée plusieurs fois, l'enfant est mis à part. Si possible, nous lui demandons de réparer le méfait (reconstruire une tour construite par l'autre, donner le doudou à l'enfant qu'il a blessé...). D'abord, nous allons vers l'enfant qui a eu mal afin de ne pas mettre l'attention sur l'agresseur. Pour l'agresseur, nous l'asseyons sur une petite chaise dans la pièce de vie et nous dialoguons avec lui. Nous lui demandons pourquoi il a fait ça et nous lui expliquons son acte. Nous l'invitons à rester assis quelques minutes sur cette chaise afin qu'il pense à ce qu'il a fait. Il est chaque fois utile de réfléchir à la manière dont nous pouvons aider l'enfant à dévier sa pulsion de mordre, de taper de manière socialement acceptable (frapper dans les coussins, mordre sur des objets résistants...) et le soutenir dans sa capacité à verbaliser ses émotions pour arriver à dire plutôt que d'agir. Par la suite, pensons à valoriser l'enfant « sanctionné » lorsqu'il aura un comportement positif. D'autre part pour ne pas mettre trop de pression sur l'enfant et éviter des tensions entre les parents, nous ne divulguons pas le nom de l'enfant qui a mordu ou frappé.

Mais n'oublions pas que l'agressivité est un comportement sain... Agressivité vient du latin et d'ad-gerser qui veut dire entrer en contact. Tout être a besoin d'agressivité pour entrer dans la vie, pour aller vers les autres. Nous retrouvons plus d'agressivité chez les enfants qui ne parlent pas encore. Les petits bébés expriment également de l'agressivité par des cris, des pleurs qui sont des appels à l'autre. Mais ceux qui sont les plus inquiétants sont les enfants qui ne manifestent aucune agressivité, ne pleurent pas, n'embêtent personne et ne se défendent pas... Certains parents sont ambivalents face à l'agressivité de leur enfant, ils sont fiers que leur enfant soit dominant mais moins qu'il fasse mal... Nous devons faire attention de ne pas confondre le comportement de l'enfant et sa personne. Son acte est peut-être « interpellant » mais il a essayé d'aller vers l'autre et, la communication a raté... C'est seulement à partir de 7 ans que l'on peut dire qu'il a l'intention de faire mal. Plus tôt, l'agressivité est une pulsion. C'est comme si, à un moment, l'enfant ne pouvait pas s'en empêcher, ça le submerge ; il est comme dans une tempête émotionnelle et il ne peut pas lutter contre elle.

En crèche, nous ne punirons pas un enfant mais nous lui expliquerons ce qu'il a fait, nous mettrons des mots sur son geste, son acte. Les enfants ne vont pas au coin, nous les asseyons sur une petite chaise près de nous pendant quelques minutes.

## **j) La fin de séjour**

L'entrée à l'école et la fin du séjour à la crèche sont encore une étape importante dans la vie du petit enfant et de ses parents. Il est nécessaire de préparer ce passage avec l'enfant et avec les parents.

Idéalement, un peu avant l'entrée à l'école, il faudrait que l'enfant puisse visiter son école et sa classe et même qu'il puisse rencontrer son institutrice et ses copains de classe pour se représenter le changement qu'il va vivre.

Il est important de prendre le temps avec l'enfant pour lui faire prendre conscience de ce futur changement. A cette fin, nous lui proposerons de faire des dessins (maison, crèche, école), d'apporter son nouveau cartable, et nous lui lirons des histoires sur l'école afin qu'il puisse s'exprimer sur ce sujet.

Durant les derniers jours de crèche de l'enfant, nous organiserons un petit goûter d'au revoir, afin que tous les enfants prennent conscience du départ de leur petit ami.

Toute initiative personnelle est la bienvenue pour permettre à chacun de se séparer sereinement.

Pour tous les professionnels (les) de la crèche, le départ d'un enfant n'est pas sans résonance affective.

## V. MOT DE LA FIN

### a) Règles importantes

Nous profitons de ce projet pédagogique pour vous rappeler les quelques règles suivantes. Elles sont importantes pour le bon fonctionnement et le bien-être de tous dans cette mini société qu'est la crèche.

- **Avoir déjeuné à la maison. Aucun déjeuner ne sera donné à la crèche (biberon, tartine).**
- **Arriver avec un linge propre et dans une tenue adéquate.**
- **Arriver à l'heure : le matin avant 09h00 et le soir avant 17h50.**
- **Pour les retours et les arrivées sur le temps de midi, ceux-ci doivent se faire en 12h15 et 13h.**
- **Pas de retour possible durant la période de sieste, entre 13h et 15h30.**
- **Respecter scrupuleusement votre contrat d'accueil : les jours de présence et les heures d'arrivées et de départs.**
- **Enlever les chaussures et les chaussettes de votre enfant avant de le donner à la/le puéricultrice(eur).**
- **Veiller à être en ordre de langes, vêtements de rechange, ...**
- **Toujours fournir une prescription médicale pour l'administration de médicaments à recevoir dans nos locaux.**
- **Seul le traitement médical de midi et de 16h sera donné à l'enfant au sein de notre crèche. Le traitement du matin et du soir doit être donné à domicile.**
- **En cas d'absence ou de retard, prévenir la crèche par téléphone avant 08h30.**
- **Rentrer le certificat médical ou le justificatif d'absence le jour du retour à la crèche au plus tard.**
- **Ne pas demander le numéro de GSM aux membres du personnel (sanction pour ceux-ci).**
- **Ne pas contacter le personnel de la crèche sur les réseaux sociaux par rapport à votre enfant où la crèche. Téléphoner uniquement au 04/250.75.70.**
- **Les parents ne sont pas autorisés à venir donner un médicament à leur enfant.**
- **La porte d'entrée ne sera pas ouverte avant 7H. Il est inutile d'insister sur la sonnette avant 7h.**
- **Le port de bijoux est interdit et nous ne sommes pas responsables en cas de perte.**
- **Les attaches tutus, les pinces à cheveux sont également interdites.**

### b) La crèche en constante évolution

Le milieu d'accueil doit sans cesse évoluer pour répondre au mieux aux besoins de chaque enfant. C'est pour cela que l'ONE demande aux différents milieux d'accueil subventionnés de réaliser tous les 3 ans un plan de qualité. Celui-ci contient des objectifs, choisis par le milieu d'accueil, qui doivent être réalisés dans les 3 ans après l'introduction de la demande. Le personnel de la crèche s'engage donc à atteindre ces objectifs.

Pour le plan de qualité 2017-2020, notre milieu d'accueil s'engage à réaliser les objectifs suivants :

- Retravailler en équipe l'aménagement de chaque espace de la crèche tant intérieur qu'extérieur.